

Les comparaisons et les conseils sur mesure valent la peine

Visana: Un partenaire solide pour les entreprises

Plus de 16 500 entreprises, associations et institutions apprécient Visana en tant que partenaire d'assurance. Les besoins et les exigences de la clientèle entreprises sont aussi variés et individuels que leurs modèles commerciaux. C'est pourquoi il faut beaucoup d'expérience et de flair pour trouver des solutions d'assurance optimales. Visana réunit ces conditions.

Les solutions sur mesure sont au cœur des activités de la clientèle entreprises. Les différents secteurs dans lesquels évoluent les entreprises, les associations et les institutions exigent de notre équipe compétente et engagée une sensibilité particulièrement forte. À cela s'ajoute la capacité à se projeter dans ces différents secteurs d'activité et à identifier les différents besoins des entreprises.

Pour les questions délicates, la confiance est de mise

Les partenaires d'assurance comme Visana sont toujours là quand quelque chose ne fonctionne pas ou quand quelque chose arrive. Cela exige

un haut degré de confiance, car il s'agit souvent de questions délicates ou émotionnelles, par exemple lorsque des collaborateurs ou collaboratrices sont victimes d'un accident ou s'absentent pour une longue période en raison d'une maladie. Le Code des obligations (art. 324a) oblige donc l'employeur à continuer à verser le salaire pendant une période limitée. Contrairement à l'assurance-accidents obligatoire selon la LAA, le paiement du salaire en cas de maladie ne dure qu'entre trois semaines et six mois, selon le canton et la durée de l'engagement. Dans ce cas, l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie couvre le risque. Une assurance courante, mais non obligatoire, contrairement à l'assurance-accidents selon la LAA.

Quelles sont les assurances obligatoires pour votre entreprise, votre association ou votre institution? Quels sont les produits supplémentaires que vous pouvez conclure? Et à quelles offres pouvez-vous renoncer en toute bonne conscience, grâce à un conseil détaillé, personnel et compétent? Obtenez un premier aperçu avec nos produits d'assurance.

Assurances pour entreprises de Visana

Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie IJM: soulage dans les cas de poursuite de versement du salaire

Si vous ou vos collaborateurs/trices êtes en incapacité de travail ou devez vous absenter



du travail pendant une longue période en raison d'une maladie, cela peut avoir de graves conséquences financières. En cas de maladie, l'assurance collective d'indemnités journalières vous soutient dans votre obligation de poursuivre le versement du salaire. L'assurance qui couvre ce risque n'est pas une obligation légale, mais elle est fortement recommandée en raison des conséquences financières importantes et est conclue par la plupart des entreprises.

Bon à savoir: En cas de maladie, les collaboratrices et collaborateurs sont absents beaucoup plus longtemps qu'après un accident. L'une des raisons sont les maladies chroniques ou psychiques telles que la dépression ou le burnout (surmenage), qui entraînent souvent des absences prolongées. Ces dernières sont malheureusement de plus en plus fréquentes dans le monde du travail actuel.

Assurance-accidents obligatoire LAA, pour une protection de base complète

En tant qu'employeur, vous devez obligatoirement assurer tous vos collaborateurs et collaboratrices, contre les accidents et les maladies professionnels. S'ils et elles sont engagés plus de huit heures par semaine, vous devez également les assurer contre les accidents non professionnels (ANP). L'assurance n'est pas obligatoire pour les personnes exerçant une activité indépendante, mais nous recomman-

dons d'envisager au moins la conclusion d'une assurance-accidents selon la LAA.

Bon à savoir: Cette assurance-accidents offre une protection de base complète dans le cadre des dispositions légales. Sont notamment assurés les frais de guérison en division commune ou la perte de salaire sous forme d'une indemnité journalière de 80 %, à partir du troisième jour. La charge des primes est d'ailleurs partagée: les employeurs financent la prime pour la partie des accidents et maladies professionnels. En ce qui concerne les accidents non professionnels, les primes sont directement déduites du salaire des collaborateurs/trices.

Assurance complémentaire LAA, pour compléter individuellement et assurer de manière optimale

L'assurance-accidents obligatoire (LAA) ne couvre que les prestations légales de base. Une assurance complémentaire LAA vous permet d'étendre les prestations obligatoires dans différents domaines et de combler ainsi les lacunes de couverture. De nombreuses entreprises décident d'élargir leur couverture d'assurance et de protéger leurs collaboratrices et collaborateurs de manière optimale.

Bon à savoir: Vous pouvez choisir librement les produits de l'assurance complémentaire LAA et les adapter aux besoins de votre entreprise



Patrizio Bühlmann, responsable Clientèle entreprises: «Notre clientèle apprécie le conseil personnalisé et la rapidité du service. Ainsi, les prestations d'assurance entreprise correspondent parfaitement à l'entreprise».

et de vos collaborateurs et collaboratrices. Les prestations les plus importantes comprennent: frais de guérison en division mi-privée ou privée, une couverture améliorée en cas d'hospitalisation à l'étranger, des prestations d'indemnités journalières, avec dès le premier jour jusqu'à 100 % du salaire LAA assuré et du salaire excédentaire, des prestations en capital et en rente en cas d'invalidité ou de décès ou la couverture de la différence LAA.

Visana PME smart, pour les PME avec une masse salariale maximale d'un million de francs

La Suisse est un pays de PME: plus d'un demi-million d'entreprises emploient jusqu'à 20 personnes, ce qui représente environ 90 % du paysage des entreprises. Les PME ont des besoins en assurance similaires à ceux des grandes entreprises, mais elles manquent d'offres adaptées à leurs besoins. Visana PME smart couvre ce besoin et a été spécialement conçue pour les petites et moyennes entreprises. L'assurance peut être adaptée à chaque secteur et permet aux entreprises de disposer d'une marge de manœuvre pour couvrir leurs besoins de manière optimale et simple, car différentes combinaisons sont possibles.

Bon à savoir: La base est, outre l'assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie, l'assurance-accidents obligatoire selon la LAA, si l'entreprise n'est pas soumise à la



Suva. Par la suite, la couverture d'assurance peut être complétée ou élargie par une éventuelle assurance complémentaire LAA. Visana PME smart offre aux entreprises avec une masse salariale maximale d'un million de francs une protection optimale contre les conséquences financières en cas de maladie ou d'accident de leurs collaborateurs et collaboratrices.

Avantages exclusifs pour la clientèle entreprises et ses collaborateurs/trices

Dans le domaine de la santé, les entreprises assurées auprès de Visana bénéficient entre autres de prestations de service supplémentaires, telles que

Deuxième avis médical en cas d'opération du genou

Quatre yeux valent mieux que deux. En d'autres termes, si le même problème médical est évalué par deux médecins, le patient/la patiente reçoit deux avis et évaluations fondés. Notre offre de deuxième avis médical sert de contrôle de qualité et aide les patients et les patientes à prendre

une décision sur la base d'une autre évaluation indépendante de leur diagnostic et du traitement qui leur est proposé.

Les entreprises clientes et leurs collaboratrices et collaborateurs ayant subi un accident et qui doivent subir une opération du genou peuvent demander en exclusivité un deuxième avis. Dans le cadre d'une phase pilote, les personnes concernées reçoivent avant l'opération une évaluation supplémentaire de leur cas par le Professeur Stefan Eggli, un expert de premier plan dans le domaine des opérations du genou, et son équipe, à la clinique Sonnenhof à Berne. Sur la base des documents médicaux, les spécialistes évaluent la nécessité de l'opération ainsi que la forme sous laquelle elle sera effectuée. Tout cela gratuitement. Dans tous les cas, Visana soutient la décision des patientes et des patients.

Ligne d'assistance pour le diabète

La ligne d'assistance pour le diabète est un service supplémentaire pour nos entreprises clientes et leurs collaborateurs et collaboratrices. Les personnes concernées qui ont reçu

un diagnostic de diabète de type 2 ou un nouveau diagnostic de prédiabète peuvent se faire conseiller gratuitement par diaBE YOU, un service de coaching pour diabétiques. Il est géré par Mareike Meyerderks, coach en diabète et en nutrition, qui aide les patients/es à gérer leur diabète de manière autonome. Ce coaching comprend des conseils et un soutien pour changer les habitudes qui favorisent la maladie. Et ce de manière à ce que les changements puissent être intégrés dans la vie quotidienne et mis en œuvre à long terme. Les consultations se font en ligne ou par téléphone.

Analysez votre solution d'assurance actuelle. Adressez-vous à nous ou à votre courtier: il connaît parfaitement les personnes de contact et les produits Visana.

Informations complémentaires

En savoir plus sur les assurances pour entreprises de Visana:

Visana, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 16

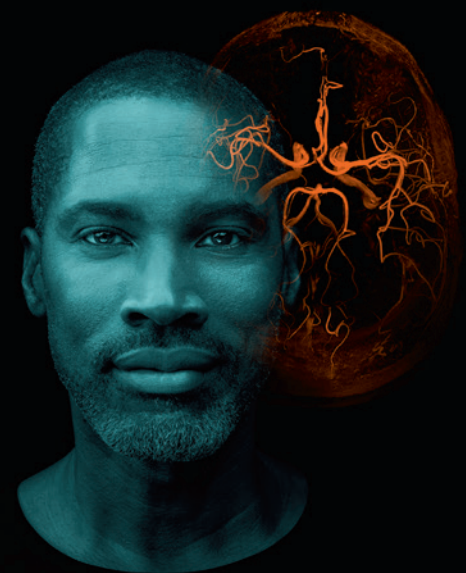
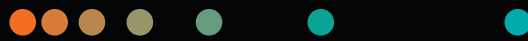
Téléphone 031 357 91 11

visana.ch/fr/business

QR700004546

We pioneer breakthroughs in healthcare.

For everyone. Everywhere. Sustainably.



Chez Siemens Healthineers, nous sommes précurseurs dans le domaine de la santé. Pour chaque personne. Partout dans le monde. De manière durable. En tant qu'entreprise leader dans le domaine de la technologie médicale, nous nous engageons pour un

monde dans lequel les développements révolutionnaires dans le domaine de la santé créent de nouvelles possibilités – avec le plus faible impact possible sur la planète. En commercialisant sans cesse de nouveaux produits, nous soutenons le personnel médical

avec des innovations en matière de prise en charge personnalisée, des concepts visant à améliorer la qualité et la productivité, mais également en réinventant les soins de santé.

siemens-healthineers.ch/fr